Roncq. — M. le Commissaire de police de Roncq a procédé à l'arrestation en vertu d'un mandat d'arrêt, du nommé Charles Synave, 30 ans, journalier inculpé d'abus de confiance et escroquerie à Bruges (Belgique).

Cet individu a subi plusieurs condamnations antérieurement une en France à quatre ans de prison pour vol.

LILLE

Monument Pasteur

M. le ministre de la guerre vient d'autoriser les militaires faisant partie du 1er corps d'armée à prendre part individuellement à souscription ouverte pour élever à Lille un monument à Pasteur.

M. le ministre a prié, en même temps, M. le général de France, commandant le 1er corps d'armée, d'adresser à qui de droit les instructions nécessaires pour que toute facilité soit donnée aux militaires souscripteurs pour effectuer entre les mains du secrétaire général du comité, 13, rue Jacquemars-Giélée, le versement des sommes qu'ils voudront offrir.

Banquet du 48e régiment de la garde mobile du Nord

Dimanche dernier, à deux heures, des officiers, sous-officiers et soldats du 48e régiment de la garde mobile du Nord se réunissaient en grand nombre au Café Jean, rue Faidherbe, à Lille, pour prendre part au banquet donné à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la guerre de 1870-1871, sous la présidence du colonel Degouître, ayant alors commandé le 48e et *actuellement colonel du 72e à Amiens.*

Les nouveaux patrons du café Jean avaient magnifiquement orné le balcon du premier étage de verdure, de drapeaux et d'écussons représentant les armes des villes et chefs lieux de canton de l'arrondissement de Lille, où s'est effectué jadis le recrutement du 48e.

Ils avaient aussi décoré avec beaucoup de goût la salle du banquet ; ce n'étaient que trophées de drapeaux et d'armes, panoplies diverses et écussons. Aussi cette décoration, toute de circonstance, a-t-elle été admirée par les convives.

Le dîner a été très bien servi ; la préparation des mets était irréprochable et la qualité des vins ne laissait rien à désirer.

Voici le menu du dîner, dont le prix était de *dix francs* :

Potage printanier
Turbot sauce riche
Filet de bœuf Montmorency
Chaudfroid de volaille truffa
Cardons à la moëlle
Bécasses en cocotte
Salade
Entremets
Fruits. — Dessert
Vins
Macon, St-Surin, Moulin à vent, champagne
Café. — Cognac

Vers la fin du repas, une agréable surprise attendait les convives ; tout à coup, les joyeux accents d'une fanfare militaire se faisaient entendre, C'était la musique des Sapeurs-pompiers d'Haubourdin qui venait prêter son concours à la fête. Cette délicate attention était due à l'obligeance de M. Tesiélin, capitaine des Sapeurs-Pompiers d'Haubourdin et autrefois capitaine-adjudant-major au 48e.

Cette fanfare dont il convient de louer les belles qualités d'exécution a successivement joué plusieurs morceaux dans la salle du banquet et à fort à propos apporté une note joyeuse à notre fête.

Au dessert M. le baron de La Grange, ancien capitaine au 48e, a le premier pris la parole pour féliciter le colonel Degouître, au nom de tous ses anciens compagnons d'armes, de sa nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur. « Cette distinction, a-t-il dit, est la juste récompense méritée par le vaillant soldat que nous avons connu.

La noblesse des sentiments exprimés par le colonel Degouître dans un langage et la correction de sa forme même ont été particulièrement remarquées par tous. Nous regrettons de ne pouvoir en fournir qu'une très courte analyse.

Le colonel, en remerciant M. de la Grange déclare qu'il est fier d'avoir commandé le 48e, car ce régiment, composé de gens de cœur et de vaillance a brillamment tenu sa place sur tous les champs de bataille du Nord.

Il remercie ses anciens compagnons d'armes de lui avoir procuré le plaisir de se retrouver au milieu d'eux.

Sa pensée se reporte ensuite à vingt-cinq ans en arrière, et après avoir retracé rapidement l'histoire de cette époque, il constate combien grands sont les vides dans nos rangs, et envoie un souvenir aux braves qui sont tombés glorieusement sur le champ de bataille et qui ont contribué l'honneur du drapeau du régiment.

Dans une éloquente péroraison, le colonel rappelant notre sol jadis envahi, nos provinces perdues, nous invite à rester fidèles au sentiment de patriotisme qui nous anime et à être toujours au nombre de ceux qui veulent le relèvement de la *France.*

Après ce discours, qui a été vivement applaudi, M. Paul Watteau-Beghin, de Roubaix, ancien lieutenant, prend la parole, au nom des mobiles de Roubaix et Tourcoing, pour féliciter le colonel Degeautier et il lui dire combien tous sont fiers d'avoir servi sous son ordre. Il ajoute que rentrés dans leurs foyers les mobiles n'avaient oublié ni les exemples que le colonel leur avait donnés, ni les devoirs qui leur incombaient en présence des terribles leçons que la France avait reçues. Aussi ont-ils élevé leurs enfants dans l'amour de la patrie.

Divers autres discours ont été prononcés par M. Debosque d'Armentières au nom des sous-officiers, M. Butin, ancien capitaine, M. Tauchon, ancien commandant du huitième bataillon, et M. Dupire, ancien caporal.

En somme la fête a été des plus brillantes et nous ne pouvons que féliciter au sujet de sa nomination les membres du comité qui, comprenant MM. de la Grange, Butin, Testelin, Thierry-Basson Demannay, Paul Wattine, Despretz, Derache, Debosque et Gruson.

LE FILS DE PAUL VERLAINE A LILLE

Le fils du poète Paul Verlaine, qu'on enterrait à Paris, il y a trois jours, vient d'actuellement malade à l'hôpital militaire de Lille. L'odyssée de ce jeune homme vaut la peine d'être contée.

Mme Verlaine divorcée d'avec son mari, était partie pour l'Algérie, accompagnée de son fils Auguste-Georges et s'y était remariée avec un colon d'origine belge. Lorsqu'arriva pour le fils Verlaine l'âge de la conscription, il jouit à titre de colon d'une dispense de deux ans et ne fut incorporé que pour une année dans les chasseurs d'Afrique, puis son congé terminé il rejoignit la mère à Bruxelles qu'il exécrait auparavant.

Mais sa mère et son beau-père étant venus se fixer en Belgique, Auguste Verlaine, mû par un louable scrupule et n'étant plus dans les conditions particulières qui lui avaient valu une dispense, vint demander à Lille l'accomplir la fin de son service militaire. Il fut incorporé au train des équipages.

Le fils de l'illustre poète aujourd'hui, âgé de 23 ans, souffre d'une maladie nerveuse qui a fort affaibli ses facultés mentales et il est probable qu'il sera prochainement réformé comme neurasthénique.

Un homme qui l'a échappé belle

Un homme qui peut se vanter d'avoir eu de la chance, c'est à coup sûr M. Desobry Jean, 41 ans, demeurant à Auchy-les-Orchies, homme d'équipe à la gare de Lille. Hier soir, vers 6 heures 40, il traversait la voie n° 3 quand arriva sur lui à toute vitesse la locomotive 2332 qui se rendait à la gare St-Agnès pour remorquer un train.

Pris en écharpe, Desobry fut projeté à une quinzaine de mètres plus loin au milieu de la voie et la machine passa au-dessus de lui sans le toucher.

Ce n'est qu'en revenant que le mécanicien ayant entendu des gémissements arrêta en locomotive et eut connaissance de l'accident.

Desobry porte à la tête et au côté gauche quelques plaies contuses produites par le bâtis des roues motrices. Après les soins du docteur Guermonprez qui lui a ordonné un repos de trois semaines.

Suites mortelles d'un accident

Nous avons raconté l'accident survenu mercredi à M. Henri Bruno, magasinier chez M. Faucheux, filateur, 171, rue des Stations. M. Bruno mourait sans avoir repris connaissance et avait fait une chute de cinq mètres, se blessant grièvement sur le pavé.

M. Bruno est mort hier des suites de ses blessures, à son domicile, 36, rue Fontenoy.

Il était âgé de 23 ans.

Un escroc en jupons

Nous avons raconté, il y a quelques jours, l'arrestation d'une femme prise en flagrant délit de vol au bazar de M. Dumont, rue Faidherbe.

Conduite au commissariat de police du 3e arrondissement, elle fut interrogée par M. Dreyfus et déclara s'appeler Joséphine Normand, demeurant à Roubaix, 28, rue de Lannoy.

On trouva dans son porte-monnaie plusieurs reconnaissances des mont-de-piété de Lille et de Roubaix. Ces reconnaissances étaient libellées à des noms différents, et l'une d'elles avait trait à un coupon de soie qui avait été engagé *pour une somme de 25 francs.*

La police de Roubaix fit des perquisitions au domicile de la femme Normand qui ne s'appellerait pas de ce nom. La police de Lille pensait ce temps n'était pas inactive et par des investigations très habiles apprenait que la soi-disant femme Normand, aurait commis de nombreux vols dans plusieurs grands magasins de notre ville, rue Nationale, place du Théâtre, rue des Suaires et rue Esquarmoise.

Nous ne pouvons entrer dans de plus amples détails afin de ne pas nuire aux recherches de la police qui a la conviction que la femme Normand a un ou plusieurs complices qu'on espère découvrir aujourd'hui.

C'est M. Debreux, juge d'instruction qui est chargé de cette affaire.

Grivellerie

Bien que n'ayant sur lui le moindre maravédis, Paul Deturck, 17 ans, charpentier en bateaux, sans domicile fixe, a voulu se faire servir un succulent repas au restaurant Leverd, rue du *Vieux-Marché-aux-Moulons.*

Quand vint l'addition qui se montait à trois francs, le restaurateur, Deturck déclara can-didement au patron ne pouvoir le payer faute d'argent et qu'il désirait se faire arrêter.

Il a été immédiatement accédé à son désir et, après interrogatoire, Deturck a été déféré au parquet.

Rebellion contre la police

Des jeunes gens se querellaient dimanche, vers une heure et demie du matin au bal qui avait lieu à l'estaminet Degand, rue Léon-Gambetta, 290.

Des gardiens de la paix intervinrent et arrêtèrent le nommé Auguste Montiez, 18 ans, imprimeur, rue des Stations, 175, qu'ils saisirent en devoir de conduire au poste de la 8e arrondissement.

Bientôt une bande de jeunes voyous ayant suivi les agents, voulurent rue Charles-Quint délivrer le prisonnier. Ils se mirent sur les guardiens de la paix ; ceux-ci faisant bonne garde; l'un d'eux, nommé Dethou, voulut dégainer pour éloigner les agresseurs, mais il fut désarmé et eut son képi enlevé.

Tout en se défendant contre les jeunes gens, les sergents de ville ne lâchèrent pas prisonnier qu'ils amenèrent à deux heures au bureau de la permanence.

Un autre individu a été arrêté hier par les soins de M. Marion.

—Deux gardiens de la paix passaient rue Marcadet dimanche soir vers huit heures, lorsqu'ils furent attirés par le bruit de plusieurs individus qui se battaient. Ils s'empressèrent de se diriger vers l'endroit d'où partaient les vociférations.

Leur présence signalée par un spectateur mit en fuite les belligérants excepté un retardataire qui se voyant sur le point d'être appréhendé, envoya l'agent rouler sur le pavé d'un coup de poing sur la tête et s'éloigna à toutes jambes.

Il court encore.

— Lalerisot Augustine, 16 ans, rue de Flers 3, a été déférée au parquet arrêtée pour escroquerie et outrages aux agents qui la conduisaient au poste.

LE NORD

Armentières. — Hier, vers cinq heures 1/2 du soir, un enfant atteint à un tombereau et appartenant à M. César Debosque-Bonte, entrepreneur, parcourait à fond de train la rue de Dunkerque quand, en face du cinéma de M. Vermesch, quincaillier, le sous-brigadier de police Godvin et l'agent Millecamps se jetèrent résolument à la tête de l'animal emporté, après avoir été traîné sur un parcours d'environ 80 mètres, M. Godvin fut assez heureux pour maîtriser et enfin arrêter le cheval. Toutes nos félicitions à cet agent.

Quesnoy-sur-Deûle. — L'individu que tout le monde désigne ici sous le pseudonyme de *Bazaine*, lance dans les journaux cléricaux des insinuations qu'il croit spirituelles et malveillantes et qui ne sont que ridicules. A l'adresse de quelques personnes de la localité qui ont le don de lui déplaire parce qu'elles ne pensent pas comme *e cafard.*

Continuez votre besogne jésuitique, les électeurs vous connaissent bien, et ils se chargeront sous peu de vous enlever le mandat que dans un moment de faiblesse, ils vous ont octroyé, il y a quelques années, et dont vous avez fait un si mauvais usage au point de vue du bien-être de la cité.

Pont-à-Marcq. — Le *Réveil du Nord*, dans son numéro du 14 janvier, annonce avec grand fracas le succès qu'aurait obtenu dimanche une conférence faite à Wahagnies par M. Glesquière, conseiller-général du Nord.

Ce succès et celui obtenu récemment à Frelin par M.M. Raphelsonnet et Devenay, sont pour notre confrère des preuves suffisantes que, prochainement le canton de Pont-à-Marcq se ralliera aux idées socialistes dont il est l'ardent propagateur.

Nous avons le devoir de rétablir la vérité sur notre confrère et de mettre au point les prétendus succès des orateurs socialistes auprès d'une population calme, laborieuse et républicaine, telle qu'est le canton de Pont-à-Marcq.

Il y a quelques mois, à Frelin, une assemblée d'ouvriers a accueilli par de véritables huées MM. Raphelsonnet et Devenay, qui attaquaient violemment notre ami M. Jean-Baptiste Coget, député de la 5e circonscription, que ces ouvriers considéraient à bon droit comme personnifiant l'honneur, l'honnêteté et la loyauté.

Dimanche à Wahagnies, cinq habitants de cette commune avaient répondu à l'appel des fauteurs de désordre, des insulteurs de hommes qui avaient organisé la conférence de M. le conseiller-général Glesquières.

Et parmi ces cinq anabaptistes, deux au moins ne partageaient pas les opinions de M. Glesquière à fait l'apologie au milieu d'un silence glacial.

Le *Réveil du Nord* attaque violemment notre ami politique M. Marquant, l'honorable maire de Wahagnies, dont la conduite est durement jugée.

M. Marquant est un républicain qui a, des idées d'ordre, une toute autre conception que M. Glesquières et nous l'en félicitons.

Il trouve que, à la suite de désordres récents provoqués par les organisateurs de la conférence Glesquière, son devoir de maire est de s'assurer le calme dans la commune dont il a l'administration.

Il blâme et ne se gêne pas pour en convenir l'action néfaste exercée sur les ouvriers par ces politiciens dénoncés, en dehors de leur circonscription électorale, leurs dangereuses conceptions sociales.

Il a fait dimanche dernier appel au bon sens de ses administrés.

Ceux-ci ont répondu cet appel et n'ont pas fourni à M. Glesquières. l'apponi d'auditeurs sur lesquels il aurait pouvoir compter.

Le *Réveil du Nord* trouve cette attitude mauvaise.

Nous avons, une toute autre opinion.

DUNKERQUE

La grave affaire de mœurs

Arrestation du coupable

Nous avons relaté, dans ses plus complets détails, le crime odieux dont n'est rendu coupable le sieur Jules Wils en violant une petite fille de 6 ans, — l'enfant mineur de la veuve Lecouche, la veuve Verlecne, demeurant à Wormhout.

Wils, qui avait quitté cette localité depuis un mois, pour vivre maritalement avec une femme Moerchen, à Merckeghem, fut recherché dans cette commune.

Mais, quand les gendarmes voulurent s'en emparer, Wils avait de nouveau changé de résidence.

Ayant appris qu'il demeurait maintenant à Bergues, rue des Pinsons, 6, toujours en compagnie de sa nouvelle concubine, le brigadier de gendarmerie Hanscotte se présenta à l'adresse indiquée et, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. le procureur de la République, il procédait à l'arrestation de ce triste individu, qui ne fit aucune résistance.

Conduit, hier, sous bonne escorte à Dunkerque, Wils a été écroué à la maison d'arrêt.

Wils a été confronté dans le cabinet de M. le juge d'instruction avec Marie-Juliette Byache, la jeune victime de ses lâches attentats.

L'enfant a été des plus affirmatives, relatant point pour point les différentes pratiques honteuses qu'elle dut subir de la part de cet individu.

Quant à Wils, il nie systématiquement et il prétend être victime d'une histoire de chantage inventée par son ex-concubine qui voudrait se venger de lui parce qu'il l'a quittée.

Il est vrai que de part et d'autre, la moralité est des plus douteuses.

Le drame de Malo

La confrontation

L'état de Juliette Dewolf est aujourd'hui assez satisfaisant pour qu'on n'ait plus à redouter l'effet que ne peut manquer de produire sur elle sa confrontation avec Provost et Boëthcie, les deux jeunes malfaiteurs qui ont tenté de l'assassiner dans les circonstances que l'on connaît par le menu.

Les blessures que lui avaient faites aux doigts et à l'épaule gauche le tranchant des haches dont s'étaient intentionnellement munis les deux malfaiteurs cribrent de plus en plus guérissantes. La blessure de l'épaule est encore endolorie mais n'offre plus aucun danger. La complète guérison sera un fait accompli d'ici quelque temps.

Quant aux deux coups de hache appliqués sur la tête et qui ont produit, comme on s'en souvient, deux profondes dépressions du crâne de V. ils avaient uniquement intéressé le cuir chevelu et l'os légèrement.

Le cerveau n'a pas été atteint. Comme toutes les blessures de cette nature, qui produisentune forte hémorragie, mais n'ont point d'ordinaire aucune suite fâcheuse, celles reçues par Mlle Dewolf n'ont pas tardé à se guérir.

Grâce aux bons soins, on pourrait dire aux soins materneels que lui a prodigués Mlle Thélu grâce aussi à sa saine et robuste constitution, la victime du sauvage Provost de Malo s'est remise rapidement de la terrible secousse physique et morale qu'elle avait éprouvée.

Le docteur Gerard, qui lui a donné des soins aussi habiles que dévoués, la considère actuellement comme étant tout à fait hors de danger.

Dans ces conditions, aucune commotion fâcheuse n'étant pas à craindre, la confrontation de la victime et des assassins aura lieu aujourd'hui mardi, vers 10 heures du matin.

Nous rendrons compte de cette sensationnelle entrevue qui ne peut manquer d'être à la fois des plus émouvantes et de présenter un vif intérêt.

PAS-DE-CALAIS

Bruits d'agitation dans les charbonnages DU PAS-DE-CALAIS

Le bruit a circulé ces derniers jours dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, qu'un mécontentement régnait parmi les ouvriers des charbonnages de Carvin, Meurchin et Ostricourt où, disait-on les ouvriers étaient sur le point de se mettre en grève.

Renseignements pris nous pouvons affirmer que rien de semblable n'existe, le calme le plus complet règne aux mines de Carvin et de Meurchin, toutefois on signale quelques plaintes aux mines d'Ostricourt où nombre d'ouvriers se plaignent de l'insuffisance des salaires.

A cet effet une réunion a été tenue dimanche soir à Oignies, au cours de laquelle, sur l'indicateur de M. Evrard, secrétaire général du syndicat, lequel a plutôt fait appel à la conciliation, une délégation a été désignée avec mission d'aller présenter les doléances des ouvriers à M. Buchet, agent général des mines d'Ostricourt.

Nous espérons que celui-ci tout en tenant compte des difficultés qu'il rencontre dans son exploitation saura faire la mesure du possible donner satisfaction aux ouvriers.

ARRAS

L'ACCIDENT DE ST-SAUVEUR

Les ouvriers Gallet et Alfred Prouvost, blessés mardi dernier par l'explosion d'une cartouche à l'usine Perrin, explosion dûe à l'inadvertance du jeune Prouvost, sont toujours en traitement. Gallet est soigné à la clinique de M. le docteur Dransart, à Somain ; quant à Pruvost, il est soigné à Achicourt par M. Vienne, qui ne peut se prononcer sur la gravité de ses blessures.

Accident. — Un manœuvre de la fabrique de bouges de St-Nicolas-lez-Arras, Paul Dehée, 38 ans, passait hier vers une heure de l'après-midi rue des Agaches, conduisant un lourd char à deux chevaux.

En face de la rue du Bloc, le cheval de poitre sur lequel Dehée était monté glissa entraînant sous lui son cavalier. Des passants s'élancèrent vers le malheureux Dehée et constatèrent qu'il avait la jambe gauche fracturée. On l'a transporté à l'hôpital.

Dehée est marié et père de neuf enfants. Il habite St-Nicoles-lez-Arras.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

eyez aux de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent aperitif **BANYULS-TRILLES**, préparé avec du **vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Dans toutes les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Expéditions directes par caisses de 12 à 25 litres, au prix de fr. 2,50 le litre, gris à Bordeaux contre remboursement. TRILLES et FILS.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre de Lille

Séance du 13 janvier 1896

Violant, soldat au 110e d'infanterie, abandon de poste du 1er au 2 février et outrages envers un supérieur, 7 ans de travaux publics. Acquitté, 10 ans, soldat au 110e d'infanterie, abandon de son poste étant de garde, 2 ans prison. — Warel, Louis-Joseph, soldat au 110e d'infanterie, désertion à l'ennemi avec emport d'effets et désertion antérieure, 5 ans de prison. — Duchêne, Alfred, soldat au 110e (1890 (recrutement d'Arnay), insoumission. 1 mois de prison. — *Pellmas, Joseph-Gustave*, jeune soldat de la classe 4887 (recrutement de Douai). Insoumission. 3 mois de prison. — Gernet, Frédéric, jeune soldat de la classe 1892 (recrutement de Nantes). Insoumission. Acquitté.

Tribunal Civil de Lille

Expropriations

Magistrat-Directeur : M. Lemaire, Juge

Hier lundi, ont commencé au Palais de Justice les opérations du Jury d'expropriation constitué pour l'établissement du Chemin de fer d'intérêt local du Pont-de la Deûle à Pont-à-Marcq. traversant ces deux communes et celles de Mons-en-Pévèle Avelin, Seclin et Mérignies.

La séance du lundi a commencé à 10 heures. Elle a été consacrée aux allocations relatives aux expropriés faisant défaut.

Le jury a ensuite décidé de se rendre aujourd'hui sur les lieux.

Il n'y aura pas de séance mercredi. Les opérations seront reprises et continuées jeudi à midi, au Palais de Justice.

Cour d'Assises du Nord

L'Affaire Tremblié

La première session des assises de 1896 s'ouvrira sous la présidence de M. Vibert, le 17 février prochain.

On pense que l'affaire Tremblié viendra le 25 ou 26 février. Les témoins venant de Buenos-Ayres arriveront en France vers le 16 ou 17 février.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 heures.

Jeudi 16 janvier 1896.

Spectacle de gala. — Première représentation à Roubaix

LE ROI DE LAHORE

Grand Opéra en quatre actes et cinq tableaux de Massenet

Premier tableau, Roi et Prêtresse — Deuxième tableau. Mort d'Alim — Troisième tableau, Le Paradis d'Indra — Quatrième tableau, Le Retour sur la Terre — Cinquième tableau, Apothéose. L'action se passe dans l'Inde.

A la troisième acte, grand ballet.

Grande Mise en scène. — Décors nouveaux.

Théâtre Deschamps. (Rue Archimède.) Bureaux à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 heures ½.

Jeudi 16 janvier 1896.

CHEZ LE DENTISTE

Comédie en un acte

LE GRAND MOGOL

Opéra comique en quatre actes

PETITE CORRESPONDANCE

M. Bernard, J. B. : 1° Faire la déclaration ; 2° Au cimetière ; 3° Nous ne croyons pas.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Orphéonistes Croix-Sicks. — La Commission nous prie de rappeler à ses sociétaires qu'aujourd'hui mardi, à huit heures trois quarts du soir, aura lieu, à l'Hôtel du *Cygne*, une répétition à laquelle sont priés d'assister tous les chanteurs ; présence indispensable. Il ne sera pas envoyé de convocations.

État-Civil de Roubaix

du 12 Janvier 1896

Naissances. — Claire Dujardin, rue de l'Ouest, 35 — Jeanne Leclercq, rue de la Perche, fort Jean-Bart, 16 — Marie Pieters, rue du Tilleul, cour Vancrayenest, 1 — Camille Vertenoy, rue de Hollande, 10 — Charles Hennebel, rue de Maubeuge, maison Lorridan, 14 — Palmyre Debaere, rue de Mouveaux, cour Fenne, 14 — Marcel Grégoire, rue Saint-Louis, 53 — Marie Hibon, rue Cornille — Emile Bossu, rue de Tourcoing, 77 — Fernande Lamblin, rue de Lesne, 37 — Marie Pollet, rue Lacroix, 6.

Publications de mariages. — Entre : Jacques Haas, négociant, Roubaix et Alice Pataggy, sans profession, Mulhouse — Armand Remy, 19 ans, tisseur et Julia Loiseaux, 17 ans, rentileuse, Le Cateau — Fernand Pouvreau, tisseur, Roubaix et Florine Vanhaeck, bobineuse, Estaimpuis — Georges Duquennoy, 23 ans, sergent-fourrier, Roubaix et Marie Marpalet, 22 ans sans profession, Lompret — Albert Rampold, 22 ans, négociant et Clémence Guiot, 25 ans, sans profession, Milan — Alphonse Vernier, 35 ans, fabricant, Roubaix et Mathilde Hasebroucq, 21 ans, sans profession, Comines — Henri Diérickx, 23 ans, employé de commerce, Roubaix et Julie Loligié, 23 ans, sans profession, Comines — Alfred Hautetouille, 28 ans, peintre, Roubaix et Louise Cornaille, 27 ans, repasseuse, Croix — Cyrille Buschaert, 23 ans, tisserand, Roubaix et Flore Carnotte, 22 ans, tisserande, Wattrelos — Pierre Ferret, 20 ans, coiffeur, Roubaix et Marie Tilleu, 21 ans, coiffeuse, Tourcoing — Jules Cabbaye, 28 ans, blanchisseur, rue de la Conférence, cour Cabby, 5 et Blanche Lecomte, 23 ans, couturière, rue de la Conférence, 29 — Célestin Vandorpe, 24 ans, garçon boucher, rue des Longues-Haies, 86 et Marie Debbelinck, 21 ans, journalière, rue des Filatures, 26 — Victor Dapuis, 25 ans, apprêteur, rue Decrême, 167 et Marie Springaud, 24 ans, bobineuse, rue de Saint-Amand, 58 — Louis Lemberg, 30 ans, apprêteur, rue de Wasquehal, cour Dhalluin et Severine Spehrock, 26 ans, doubleuse, rue de l'Epeule, cour Govacre — Elie Duleu, 26 ans, tourneur en fer, rue du Tilleul, 155 et Marie Delsaque, 21 ans, dévideuse, rue et impasse Duquesnoy, 35 — François Vervaek, 29 ans, charbonnier, rue Marc-Sangnier, 13 et Maria Bacq, 28 ans, epluchouse, rue de Maubeuge, cour Loudan, 12 — Charles Delplace, 24 ans, apprêteur, rue Descamps, fort Scœu, 25 et Angèle Dutrieux, 22 ans, visiteuse, rue Archimède, 74 — Brunon Mullié, 24 ans, tisseur, rue des Longues-Haies, cour Debouvrie, 14 et Maria Bourry, 19 ans, bobineuse, rue des Longues-Haies, cour Debouvrie, 13 — Henri Terlin, 25 ans et Annette Mouchon, 21 ans, marchande de bonneterie, rue Pierre-Motte, 5 — Adolphe Bourdon, 27 ans, batelier, Nivelle et Pauline Ghys, 24 ans, batelière, Roubaix — Charles Spitals, 27 ans, tireur, Roubaix et Alphonsine Ritz, 22 ans, sans profession, Seclin.

Décès. — Delmulle, présente sans vie, rue de Flandre, 64 — Léonard Lebon, 25 ans, rue de Turenne, 16 — Achille Lagrain, 11 ans, rue de Ma Campagne, 14 — Adèle Defossez, 10 mois, rue Bernard, cour Lepagnez, 7 — Velinda Wartel, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 10.

Du 13 janvier 1896

Naissances. — *Georges Cau*, rue Damantin, 39 — Henri Wasing, rue Pierre-Motte, 5 — Jeanne Mauger, 6 — Jean Muller, rue Montgolfier, 24 — Emile Jorcin, rue des Longues-Haies, 176 — André Levapisant, rue Mimbaux, 27 — Marcel Lemaire, rue Saint-Antoine, cour Fontaine, 18 — Jules Caudale, rue de Bouvines, cour Fontier, 40 — Clémence Leclercq, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 29 — Arthur Goathuis, rue de la Paix, cour Debosscère, 6 — Albert Dirick, rue Decrême, 169.

Mariages. — Entre : Jean-Pierre Bayart, 24 ans, commerçant, rue Daubenton, 156 et Julie Lauvers, 23 ans, couturière, rue Parmentier, 17 — Jules Leguenne, 22 ans, employé de commerce, Croix et Irma Monard, 22 ans, dévideuse, rue de Lille, 205 — Hippolyte Dubochet, 27 ans, tisserand et Marie Warlop, 20 ans, couturière, rue Lafontaine — Emile Cateau, 25 ans, tourneur en fer, Mouveaux et Emphrasie Denrued, 30 ans, couturière, rue de l'Alma, 98 — Georges Leclercq, 23 ans, sans profession, Tourcoing et Jeanne Lehembre, 22 ans, sans profession, rue Daubenton, 84 — Emile Dubart, 25 ans, tourneur en fer, rue du Fort, 35 et Clémence Pronvost, 22 ans, fille de bureau, rue du Fort, 10 — Charles Loir, 27 ans, tisserand, rue Drouot, 27 et Marie Teirbrood, 19 ans, journalière, rue de la Paix, 77 — Théophile Jaussens, 26 ans, employé de commerce, rue de la Lys, 75 et Léonie Verfaille, 22 ans, soigneuse, rue de la Lys, 72 — Cyrille Wattyn, 26 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 2 et Philomène Brackman, 26 ans, soigneuse, rue Bernard, cour Dunarry, 2 — Gustave Vervaeke, 22 ans, tisserand, rue Delespaul, 26 et Maria Vandewalle, 22 ans, ménagère, rue Saint-Joseph, 87.

Décès. — Gustave Turpyn, 1 an, rue Bernard, 31 — Célina Capelle, 71 ans, rue de l'Ouest, 35 — Jeanne Lamarlne, 2 — Jean-Baptiste Ducatteau, 77 ans, rue de Lorraine, 31 — Gerri Bruyn, 2 mois, rue Sophise, cour Saint-Jean, 18 — Sylvie Lambrecht, 7 mois, rue des Anges, cour Dhondt, 5 — Edouard Delporte, 1 an, rue de Roubaix, cour Allard, 10 — François Dupont, 50 ans, rue du Fresnoy, 67 — Dirick, presenile sans vie, rue Decrême, 163.

BOURSE DE LILLE

Du 13 janvier

Emprunts (Valeurs de Portefeuille)

Lille 1893 (obl. 500), 507.

Actions, Banques et Diverses

Chemin de fer, Carrières et Ciments d'Entre-Blanche (a. 500 t. p.) p. 250.

Charbonnages (Actions)

Albi (a. 500 t. p.) p. 725 — Bully-Grenay, p. 1925 — Escarpelle (a. 500 t. p.) p. 2250 — Lens, n. 244 75. — Liévin, n. 1160 — Douchy, n. 1000 — Ostricourt (a. 500 t. p.) p. 1210 — Meurchin compure de clasg. n. 6050 — Ostricourt. (a. 500 t. p.) n. 415.

BOURSE DE BRUXELLES

du 13 janvier

Belge 3	% s. 1	100 10	Brux. lib. 1886	108 —	
—	— 2	100 35	Non libéré 1886	— —	
—	— ser. III	100 20	Ostende à prime		
—	— 3.		1877 3	— —	
—	2 1/2	93 75	1883 3	— —	
Annuité.	3	99 85	Tournai 1874 4.3	— —	
—	4 1/2	— —	1886 3 1/2	— —	
—	3	— —	Gand 1883 3	111 —	
Cr. com.	4 1/2	— —	1880 3	104 75	
—	4	— —	1883 3	104 75	
—	3	— —	Liége 1853-2 1/2	— —	
—	4 p. c. 1861	120 —	1868 3.	107 —	
—	3 p. c. 1861	107 75	1874	104 —	
Anvers 1887 lib.		106 —	1879	103 25	
Libéré 1887		— —	1880 3 1/2	— —	

BOURSE DE BRUXELLES

du 13 janvier

Emprunts (Valeurs de Portefeuille)

Lille 1893 (obl. 500), 507.

Actions, Banques et Diverses

Chemin de fer, Carrières et Ciments d'Entre-Blanche (a. 500 t. p.) p. 250.

Charbonnages (Actions)

Albi (a. 500 t. p.) p. 725 — Bully-Grenay, p. 1925 — Escarpelle (a. 500 t. p.) p. 2250 — Lens, n. 244 75. — Liévin, n. 1160 — Douchy, n. 1000 — Ostricourt (a. 500 t. p.) p. 1210 — Meurchin compure de clasg. n. 6050 — Ostricourt. (a. 500 t. p.) n. 415.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ
Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement, Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

ORDRES de BOURSE

Le Comptoir de change

A. Pajot & Cie. Lefebvre

Siège Social:

LILLE: 69 bis, Rue Nationale.

Succursale de Lille:

rue Gambetta, 1ter

et ROUBAIX, 6, rue de la Gare

COUPONS — TRANSFERTS — CONVERSIONS

**Opérations à Terme — Prêts sur Titres — Escompte — Avances sur Titres — Coupons — Change — Arbitrages — Placements — Renseignements financiers — Renseignements divers — Renseignements — Renseignements — Renseignements